

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS

Séance extraordinaire 06 Septembre 2018

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le jeudi 06 septembre 2018 à 11h30, à la salle des Loisirs, située au 15 rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Yves Detroz Benoit Ladrie
Langis Proulx Nicole Després
Denyse Leduc

Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Detroz

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-trés., fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 11h32.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Résolution No 140-18

Le maire donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Denyse Leduc, et résolue à l'unanimité des conseillers présents.

ENTENTE CONCERNANT UN REGROUPEMENT DE MUNICIPALITÉS
RELATIVEMENT AU LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES PORTANT SUR LA
MISE EN COMMUN D'UN SERVICE D'ENLÈVEMENT ET DE TRANSPORT DES
DÉCHETS, DES MATIÈRES RECYCLABLES, DES MATIÈRES ORGANIQUES ET
DES ENCOMBRANTS

Résolution No 141-18

Il est proposé par Langis Proulx et résolu à l'unanimité que la municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de se regrouper et de signer «l'**entente concernant un regroupement de municipalités** relativement au lancement d'un appel d'offres portant sur la mise en commun d'un service d'enlèvement et de transport des déchets, des matières recyclables, des matières organiques et des encombrants».

De plus, autorise monsieur Yves Detroz, maire et madame Nadia Lavoie, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de La Trinité-des-Monts.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution No 142-18

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Nicole Després que la séance soit levée. Il est 11h34.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

Yves Detroz, Maire

Nadia Lavoie, Dir. gén. / Sec.-très.